

La Politique culturelle de la MRC de La Côte-de-Beaupré

400 ans de culture et de patrimoine



www.cotedebeaupre.com

La Politique culturelle de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Nos plus sincères remerciements aux organismes, institutions et regroupements qui ont initié ou participé à la démarche, dont :

Le Conseil de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Le personnel de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Le CLD de Côte-de-Beaupré

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Les organismes et intervenants culturels de la Côte-de-Beaupré

Et le comité de la politique culturelle composé de :

Huguette Chevalier, *présidente*

Marlène Boulet	Françoise Lavoie
Richard Doyon	Gisèle Lebel
Pierre Gaudin	Mathieu Tremblay
Hélène Gravel	Martin Pouliot
Lise Buteau	

Rédaction : Lise Buteau et Yvon Leclerc

Responsable du projet : Lise Buteau
 Agente de développement culture & patrimoine
 au CLD de la Côte-de-Beaupré

Crédits photos :

Page couverture : Herbert Raine - Musée national des Beaux Arts du Québec

James Pattison Cockburn - Musée des Beaux Arts du Canada

Centre local de développement de la Côte-de-Beaupré

Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré

Ministère de la Culture et des Communications du Québec - I.B.C et I.O.A.

Collection Rodrigue Mercier : Fairchild Aerial Surveys Co.

Lise Buteau

Denis McKay

Jean-Christophe Tirman

Abitibi Consolidated

Canyon Sainte-Anne

Site d'interprétation et de plein air - Les Sept Chutes

Festival Ombre et Lumière

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2006

ISBN 2-923493-08-7

© Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré - 2006

Conception graphique : Jean-Christophe Tirman

Mot du président du CLD de La Côte-de-Beaupré



Le Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré est fier de présenter la Politique culturelle de la M.R.C. de La Côte-de-Beaupré.

Depuis la dernière décennie, la culture et le patrimoine occupent une place de choix dans le développement et la mise en valeur du territoire. La préoccupation des citoyens, des intervenants culturels et des élus sans cesse grandissante pour son histoire et son patrimoine, pour l'embellissement et l'aménagement du territoire, pour l'amélioration du cadre de vie, pour l'accroissement de la pratique et des activités artistiques et culturelles témoigne de l'importance de la culture et du patrimoine dans la M.R.C. de La Côte-de-Beaupré. Au même titre que les services municipaux, les loisirs, le tourisme et le sport, la culture et le patrimoine font partie de notre milieu de vie et contribuent à la qualité de vie des résidents.

La Politique culturelle, réalisée par le CLD et adoptée par le conseil de la M.R.C. de La Côte-de-Beaupré le 28 juin 2005, est l'aboutissement d'une longue démarche de consultation et de réflexion (Rendez-vous culture/patrimoine/tourisme (1999), Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (Palée) 2005-2008, Table sectorielle, Travaux du comité de la Politique culturelle). Elle est le résultat d'une collaboration assidue de plusieurs groupes et individus issus des milieux culturel, touristique, économique, social et politique.

Riche d'histoire et de patrimoine et porteuse du dynamisme de nos artistes, nos artisans, nos organisations culturelles, nos bénévoles et notre population, cette politique culturelle fixe des bases solides en définissant les grands axes et les orientations de développement culturel souhaités par le milieu. La Politique culturelle favorisera l'épanouissement de notre activité artistique et culturelle, de même que la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine, significatif à l'échelle provinciale.

Nos plus sincères remerciements aux personnes, organismes, institutions et regroupements qui ont participé à la démarche, dont les membres du comité de la Politique culturelle, et aux élus de la M.R.C. de La Côte-de-Beaupré pour leur confiance et leur appui.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy Desrosiers'.

Guy Desrosiers

Mot du préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Au nom du conseil de la M.R.C. de La Côte-de-Beaupré, il me fait plaisir de vous présenter la Politique culturelle de la Municipalité régionale de comté (M.R.C.) de La Côte-de-Beaupré.

À l'aube de son 400^e anniversaire, la Côte-de-Beaupré poursuit le développement et la promotion de son territoire, l'un des premiers habités en Nouvelle-France. Elle multiplie les actions visant la mise en valeur de son histoire et de ses richesses patrimoniales et culturelles. Enfin, elle voit rayonner ses particularités, ses attraits, ses artistes, ses artisans, ses organisations culturelles, etc. à l'intérieur et au-delà de ses frontières. Pour poursuivre dans la même voie, pour maintenir et accroître la vitalité culturelle de notre milieu, pour préserver et mettre en valeur son caractère unique et son patrimoine tangible et intangible, une politique culturelle s'avère l'outil privilégié pour assurer une planification efficiente.

En vue d'élaborer une politique culturelle, la M.R.C. mandate, en 2004, le Centre local de développement (C.L.D.) de la Côte-de-Beaupré. À son terme, le long processus de consultation, de réflexion et d'analyse a permis de dresser le portrait culturel du milieu; de renforcer l'identité culturelle; de poser un diagnostic sur les atouts et les besoins; de jeter les bases d'une vision de développement culturel à court, moyen et long terme; ainsi que d'établir les grandes orientations et les priorités d'intervention. Voilà un résumé très succinct de la présente publication.

La Politique culturelle s'adresse d'abord et avant tout aux citoyens de la M.R.C. de La Côte-de-Beaupré, les premiers consommateurs et protecteurs de la culture et du patrimoine. Elle s'adresse également aux créateurs, producteurs, diffuseurs, organismes, travailleurs culturels et élus municipaux les essentiels partenaires. Sa mise en œuvre et l'atteinte des objectifs sont indissociables de l'implication de la population, des élus et des différents intervenants culturels.

Je remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont permis la réalisation de la Politique culturelle, en particulier, les membres du comité de la Politique culturelle. Je remercie également le CLD et les élus de la M.R.C. de La Côte-de-Beaupré qui, depuis le début, ont appuyé le projet et favorisé le développement culturel de notre territoire, berceau de la colonisation française en Amérique du Nord et terre d'accueil des familles souches québécoises.

Faisons nôtre la Politique culturelle de la M.R.C. de La Côte-de-Beaupré.

Le préfet,



Henri Cloutier



Table des matières

Préambule	5	Orientations	23
Description du territoire	6	Première orientation	
Une histoire d'une immense richesse	7	<i>Outils de protection et d'aménagement</i>	23
L'apport de Mgr François de Laval et		Deuxième orientation	
l'érection canonique des premières paroisses	9	<i>Plan d'action</i>	24
L'avenue Royale	10	Troisième orientation	
Les guerres, sécheresses et disettes	11	<i>Diffusion et sensibilisation</i>	24
La création de nouvelles paroisses et/ou municipalités	11	Quatrième orientation	
Le développement économique	12	<i>Histoire et patrimoine</i>	24
Le développement du tourisme	14	Cinquième orientation	
L'urbanisation du XX ^e siècle	15	<i>Route de la Nouvelle-France</i>	25
La conservation de la mémoire	16	Sixième orientation	
Une tradition de l'art religieux	16	<i>Produits et équipements culturels</i>	26
Réalisations et actions contemporaines	17	Septième orientation	
Des interventions à privilégier, des orientations à prendre	21	<i>Partenariats multisecteurs</i>	26
Axes d'intervention	22	Huitième orientation	
Premier axe d'intervention		<i>Maillage et partage des ressources</i>	27
<i>Identité et appartenance</i>	22	Neuvième orientation	
Deuxième axe d'intervention		<i>Financement de l'offre</i>	28
<i>Accès à la culture</i>	22	Dixième orientation	
Troisième axe d'intervention		<i>Financement des organismes</i>	28
<i>Promotion des arts et de la culture</i>	22	Onzième orientation	
Quatrième axe d'intervention		<i>L'offre culturelle : clientèles locale et régionale</i>	29
<i>Protection et mise en valeur du patrimoine</i>	22	Douzième orientation	
Cinquième axe d'intervention		<i>L'offre culturelle : clientèle touristique</i>	29
<i>Structures et équipements culturels</i>	22	Treizième orientation	
		<i>Animation et sensibilisation à la culture</i>	
		<i>et au patrimoine</i>	30
		Quatorzième orientation	
		<i>Mise en valeur du fleuve</i>	30
		Rôles des partenaires	31
		Conclusion	32

P Préambule

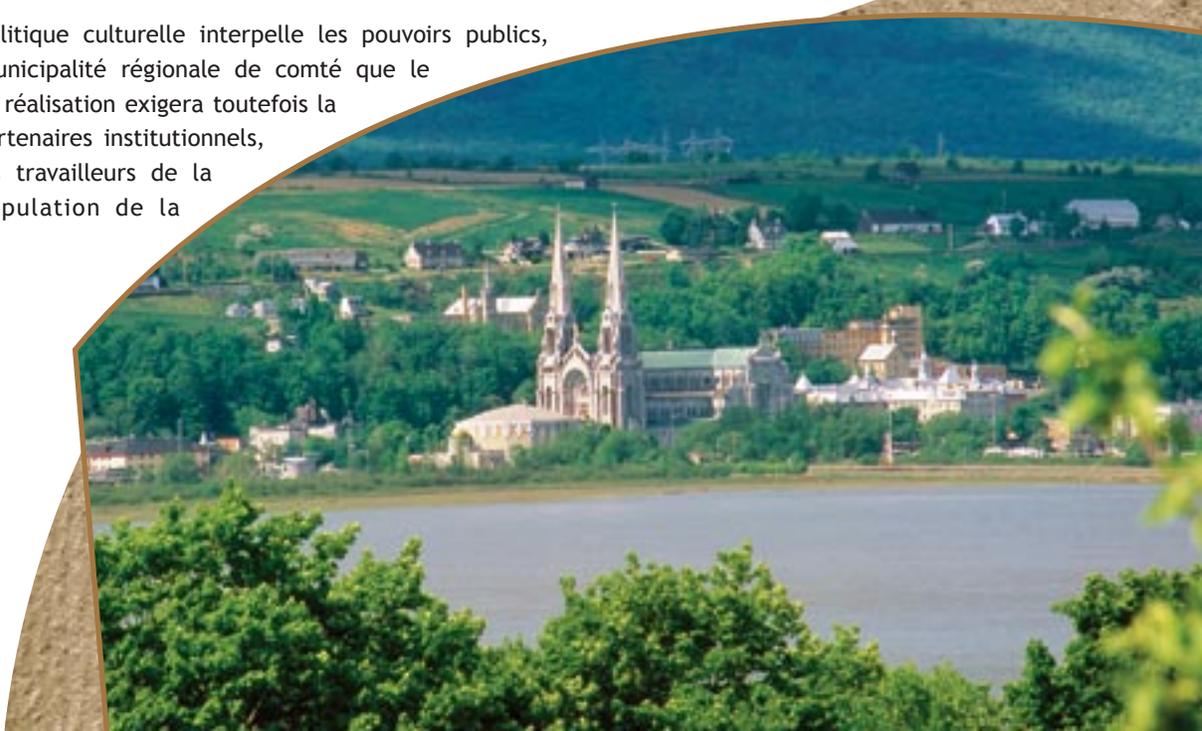
La population de la MRC de La Côte-de-Beaupré reconnaît que la culture constitue un facteur essentiel de développement individuel et collectif, tant sur les plans économique, social et environnemental. La fierté et le sentiment d'appartenance à son milieu s'appuient sur une histoire d'une richesse exceptionnelle dont les témoins tangibles s'observent dans les patrimoines civil et religieux et dans les activités agricoles.

Au-delà des liens étroits qu'elle entretient avec le développement social, économique et touristique, la culture existe comme mode d'expression, de création, d'innovation et de diffusion. Dans la Politique culturelle, nous accordons à la culture une définition large et englobante qui fait référence tout autant au domaine du loisir qu'à la pratique professionnelle.

La population de la MRC de La Côte-de-Beaupré souhaite partager la richesse de sa culture avec ses voisins de Charlevoix, de l'Île d'Orléans et de Québec ; elle souhaite aussi correspondre avec les autres cultures du monde.

La mise en œuvre de la Politique culturelle interpelle les pouvoirs publics, tant les municipalités, la municipalité régionale de comté que le gouvernement du Québec. Sa réalisation exigera toutefois la participation engagée des partenaires institutionnels, des artistes et artisans, des travailleurs de la culture et de toute la population de la Côte-de-Beaupré.

La Basilique
Sainte-Anne-de-Beaupré





Description du territoire

Le territoire de la Côte-de-Beaupré se situe au nord-est de la ville de Québec, à 15 minutes du Vieux Québec. Il débute avec la chute Montmorency, longe le fleuve Saint-Laurent et s'étend jusqu'au plateau du Cap Tourmente. Il comprend neuf municipalités : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente. Sa population s'élève à 21 758 habitants au premier janvier 2005.

La Côte-de-Beaupré présente une géographie bien particulière. Elle aligne une série de bandes de terres, parallèles au fleuve Saint-Laurent. Au premier plan se trouve la batture, zone privilégiée de la faune ailée; ensuite, la plaine littorale, riche de sédiments alluviaux propices à l'agriculture ; la fracture morphologique au pied ou au sommet de laquelle on bâtit les maisons et enfin, le plateau qui s'enfonce dans la forêt laurentienne. De la batture jusqu'à la forêt, des lanières de terres, disposées perpendiculairement au fleuve, offrent aux habitants un accès au fleuve, principale voie de circulation jusqu'à la construction du Chemin du Roy.

C'est en raison de cette morphologie bien particulière que la Côte-de-Beaupré est si riche en chutes d'eau et en paysages d'une grande beauté qui viennent s'ajouter à sa richesse patrimoniale et historique.

La construction des voies de transport a démarqué profondément la physionomie de la Côte-de-Beaupré. D'une part, une route historique considérée comme un milieu de vie qui comprend un riche patrimoine bâti, et d'autre part, un chemin de fer et un boulevard qui consacrent l'appartenance de la Côte-de-Beaupré aux dynamiques de l'étalement urbain et du transport rapide de marchandise.

Vue aérienne du secteur
du Petit-Pré à Château-Richer



Saint-Ferréol-les-Neiges

Une histoire d'une immense richesse

Une politique culturelle pour la Côte-de-Beaupré doit inévitablement s'appuyer sur l'histoire. Dans les faits, l'histoire de notre territoire est étroitement liée à la fondation de la ville de Québec car depuis le début de la colonie, notre région se présente comme son complément naturel. Quatre ans après le premier établissement en Acadie, c'est la Côte-de-Beaupré et la ville de Québec qui ont donné réellement vie à l'implantation française permanente en Amérique. Il faut bien préciser l'implantation française, car cette terre était déjà habitée par les Iroquoiens qui appréciaient les embouchures des nombreux cours d'eau de la Côte-de-Beaupré pour y établir leurs campements d'été. Notre région regorgeait de gibier et de poisson mais aussi, offrait des plaines naturelles, complètement déboisées le long des bords du fleuve que l'on surnommait les beaux prés.

Déjà en 1535, lors de son deuxième voyage, Jacques Cartier avait noté dans ses récits de voyage les avantages naturels de la Côte-de-Beaupré. Le père Le Jeune, en 1637, décrivait ces lieux ainsi : « les prairies y sont belles et grandes et bien unies ». Samuel de Champlain fit de même, à partir de 1608 en incluant ces « beaux prés » dans son plan de colonisation de Québec. Les bords du cap Tourmente et de la Côte-de-Beaupré fournissaient tout le foin nécessaire à la nourriture des animaux importés de France.

Champlain décidait même d'y implanter, dès 1626, une ferme comprenant une étable et deux corps de logis. Cette ferme devint rapidement le garde-manger de la colonie naissante. Ce n'est donc pas d'hier que la Côte-de-Beaupré et Québec vivent un destin commun. Preuve en est que lorsque les frères Kirke ont voulu assiéger Québec, en 1628, ils ont commencé par détruire l'installation du cap Tourmente, destruction qui a entraîné la capitulation de Québec l'année suivante. La colonie passe alors aux mains des Anglais et Champlain prend la route de la mère patrie en faisant halte en Angleterre.

La ferme de
Samuel de Champlain
à Cap Tourmente

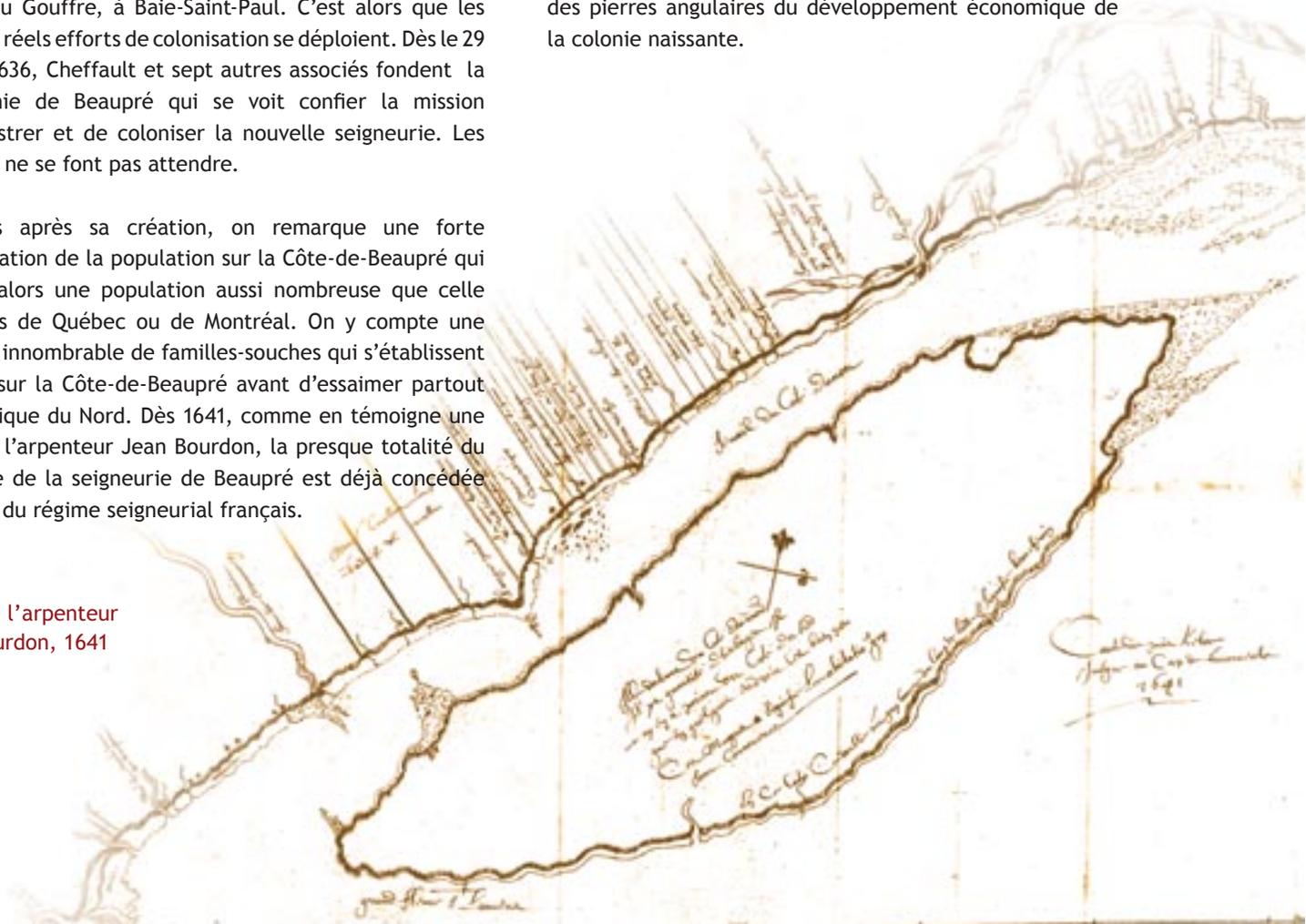


Cependant, l'exil ne dura pas longtemps, car le traité de Saint-Germain-en-Laye rétrocède la colonie à la France. Le peuplement peut donc reprendre sur la Côte-de-Beaupré, favorisé par une nouvelle administration seigneuriale. En effet, le 15 janvier 1636, la Compagnie de la Nouvelle-France, sous la gouverne du Roi de France, concède la seigneurie de Beaupré à Antoine Cheffault de la Renardière. La seigneurie s'étend, à l'époque, de la Chute-Montmorency jusqu'à la rivière du Gouffre, à Baie-Saint-Paul. C'est alors que les premiers réels efforts de colonisation se déploient. Dès le 29 février 1636, Cheffault et sept autres associés fondent la Compagnie de Beaupré qui se voit confier la mission d'administrer et de coloniser la nouvelle seigneurie. Les résultats ne se font pas attendre.

Six mois après sa création, on remarque une forte augmentation de la population sur la Côte-de-Beaupré qui compte alors une population aussi nombreuse que celle des villes de Québec ou de Montréal. On y compte une quantité innombrable de familles-souches qui s'établissent d'abord sur la Côte-de-Beaupré avant d'essaimer partout en Amérique du Nord. Dès 1641, comme en témoigne une carte de l'arpenteur Jean Bourdon, la presque totalité du territoire de la seigneurie de Beaupré est déjà concédée en vertu du régime seigneurial français.

Pour la première fois sur cette carte, on remarque une façon bien particulière d'attribuer les sols : les terres fertiles ont été découpées sur une longue bande étroite, perpendiculaire au fleuve, afin d'assurer aux colons un accès à cette première voie de communication. On offre ainsi aux colons la possibilité de s'établir les uns près des autres pour se protéger contre les attaques amérindiennes et communiquer plus facilement entre eux. Grâce à ses multiples atouts, notre région devient rapidement l'une des pierres angulaires du développement économique de la colonie naissante.

Carte de l'arpenteur
Jean Bourdon, 1641



L'apport de Mgr François de Laval et l'érection canonique des premières paroisses

C'est cependant à partir du début de la décennie 1660 que la Côte-de-Beaupré connaît son véritable essor. Entre 1662 et 1668, Mgr François Montmorency de Laval acquiert la totalité des parts de l'ancienne compagnie de Beaupré. Il crée, aux pieds du cap Tourmente, La Petite Ferme en 1664 et La Grande Ferme en 1667 pour subvenir aux besoins des écoliers et des prêtres du Séminaire de Québec qu'il venait de fonder, le 26 mars 1663. Les habitants deviennent donc les censitaires du Séminaire de Québec et notre région connaît un développement rapide au niveau de sa population et de son organisation économique et religieuse. Plus tard, en 1695, Mgr de Laval et le Séminaire font construire le premier moulin industriel du territoire, le moulin du Petit Pré, pour assurer un débouché au blé produit par les habitants et garantir la rentabilité de la seigneurie.

En 1678, à la suite de l'ordonnance de Versailles d'établir le plus de cures possibles, Mgr de Laval partage la colonie en 25 districts et procède à l'érection de 12 cures fixes dont Château-Richer, L'Ange-Gardien et Sainte-Anne-du-Petit-Cap qu'il unit au Séminaire de Québec. Déjà, en 1658, on avait édifié des lieux de culte à Château-Richer et à Sainte-Anne dont la chapelle était rebaptisée « Chapelle des Matelots » en souvenir d'un sauvetage miraculeux sur le fleuve. Sainte-Anne devient ainsi le premier lieu de pèlerinage en Amérique du Nord et, petit à petit, s'imposera comme un pôle religieux reconnu mondialement.

Sainte-Anne-de-Beaupré, premier lieu
de pèlerinage en Amérique du Nord
(Vue de la première basilique)

Vues ancienne et contemporaine
de la maison de la Grande Ferme



Vues ancienne et contemporaine
du moulin du Petit-Pré



L'avenue Royale

Une œuvre importante de Mgr de Laval aura été la construction, à partir de 1683, d'une route terrestre pour relier la Côte-de-Beaupré à Québec. C'est l'avenue Royale, l'une des plus anciennes routes rurales d'Amérique, voire la première. Davantage utilisée durant la saison hivernale, cette route est plutôt mauvaise en automne et au printemps. C'est pourquoi, durant le reste de l'année, les habitants poursuivent le cabotage en barque ou en goélette. Véritable musée habité, cette route témoigne aujourd'hui de l'évolution de l'architecture de la maison ancestrale québécoise et du riche patrimoine hérité de la Nouvelle-France : outre les maisons, les moulins, les chapelles, les caveaux à légumes, les croix de chemin, les fours à pain et les sites historiques s'y succèdent en grand nombre.

Le gouvernement du Québec reconnaît d'ailleurs depuis longtemps la valeur éducative du Chemin du Roy. Plusieurs grands de ce monde ont pris contact avec la richesse historique et patrimoniale de notre territoire en circulant sur cette artère. Rappelons, entre autres, la visite du Prince de Galles, en 1908 et celle, plus récente, du Général de Gaulle, en 1967. Lors de sa visite, le général avait emprunté l'avenue Royale sur toute sa longueur pour se rendre au Château Bellevue, situé sur le coteau Fortin, au pied du cap Tourmente. Propriété privée du Séminaire de Québec, érigé à partir de 1777, ce bâtiment et ses dépendances d'une grande beauté comptent parmi les plus riches témoins du patrimoine québécois.



Le Château Bellevue



L'avenue Royale vers 1940
à l'est de l'église
de Château-Richer

Les guerres, sécheresses et disettes

De 1690 à 1713, les habitants de la Nouvelle-France doivent se défendre contre les assauts répétés de l'armée anglaise. Le 16 octobre 1690, vingt-six vaisseaux anglais s'ancrent devant la Côte-de-Beaupré et la Canardière (Beauport). Huit autres font de même devant Québec. Le 21 octobre, les miliciens repoussent l'offensive anglaise. Et, comme un malheur vient rarement seul, durant toutes ces années, les colons doivent faire face à des disettes et à des attaques de la part des Amérindiens. Finalement, c'est le traité d'Utrecht de 1713 qui met fin aux querelles entre Français et Anglais.

Entre 1722 et 1729, d'autres sécheresses et disettes vont frapper la colonie. Malgré ces difficultés, la population de la Côte-de-Beaupré s'élève, en 1737, à 1 490 âmes. Lorsque les Anglais attaquent à nouveau Québec en 1759, toutes les paroisses de la Côte-de-Beaupré, depuis le cap Tourmente jusqu'à la rivière Montmorency, subissent les foudres du général James Wolfe et de ses troupes. C'est la politique de la terre brûlée : plus de mille quatre cents bâtiments sont saccagés ou détruits.

La création de nouvelles paroisses et/ou municipalités

Érigées canoniquement en 1678, les paroisses de L'Ange-Gardien, Château-Richer et Sainte-Anne-de-Beaupré voient apparaître celle de Saint-Joachim, en 1721, celle de Saint-Ferréol-les-Neiges, en 1801, et Saint-Tite-des-Caps en 1876. Toutes ces paroisses deviennent municipalités en 1855. La municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente verra le jour en 1917, celle de Saint-Jean-de-Boischatel en 1920, et celle de Beaupré, en 1928.

Saint-Tite-des-Caps



Ruines du couvent
(James Pattison Cockburn -
Musée des Beaux Arts du Canada)



Vue aérienne de
L'Ange-Gardien

Le développement économique

Durant les XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, les habitants de la Côte-de-Beaupré ont majoritairement vécu de l'agriculture, de la forêt, de la chasse et de la pêche. Avec l'amélioration du réseau routier et des communications fluviales, l'économie commence à se diversifier : d'un mode de vie rural et traditionnel, l'économie entre dans la modernité vers la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. L'une des causes de cette modernisation est attribuable aux modes de transport et en particulier à la navigation maritime et à l'arrivée du chemin de fer.

Dès l'implantation de la colonie, on a commencé à construire des navires sur la Côte-de-Beaupré et l'usage s'est poursuivi jusqu'au début du vingtième siècle. Château-Richer, que l'historien Armand Therrien qualifie de capitale maritime, comptait pas moins de huit quais de transbordement et de construction de goélettes de cabotage, industrie qui employait jusqu'à 150 navigateurs particulièrement entre le milieu du XIX^e siècle et le milieu du XX^e. Durant toute cette période, il s'est construit près de soixante goélettes mesurant jusqu'à 95 pieds et d'une capacité pouvant aller jusqu'à 130 tonnes. C'est aussi à la même époque que l'on assiste à l'augmentation rapide du tonnage des navires de transport de marchandise et du tourisme, phénomène qui conduit ces gros navires à emprunter la voie maritime qui passe au sud de l'île d'Orléans, ce qui entraîne une diminution progressive de l'importance de l'industrie maritime sur la Côte-de-Beaupré.

L'autre facteur favorisant cette modernisation de l'économie aura été la création d'un chemin de fer reliant Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré en 1889. Le « Petit train de Sainte-Anne » ainsi que les ressources naturelles abondantes de la région amènent de plus en plus d'entreprises de transformation sur la Côte-de-Beaupré. Parmi celles-là, on relève l'installation de la Cotton Mill (1890) près de la chute Montmorency (qui deviendra plus tard la Dominion Textile) et la construction de la manufacture de fibre et de carton à L'Ange-Gardien (1898).

La même année, en 1898, Toussaint et cie commença à fabriquer du vin à Château-Richer, dans le secteur de la Rivière-aux-Chiens. Dans ses belles années, la fabrique produisait une quinzaine de variétés de vin, principalement du vin de messe. C'est la campagne de tempérance du début des années 1920 ainsi que la création, en 1921, de la Commission des liqueurs qui sont venues sonner le glas de la production de vin. Mais qu'à cela ne tienne, en 1938, l'entreprise change de vocation et produit du cidre en s'approvisionnant sur le marché local. Qui aurait cru, alors, que 50 ans plus tard, on trouverait sur la Côte-de-Beaupré des vignobles de qualité ? Dans l'intervalle, en 1943, une distillerie s'installe à Beaupré pour y fabriquer d'abord un alcool de guerre puis du rye-whisky jusqu'en 1977.

Le petit train de
Sainte-Anne



Goélettes au quai
de Château-Richer

Le travail de la ferme
à Boischatel





Abitibi Consolidated à Beaupré

En 1912, la compagnie Brique Citadelle Ltée s'installe sur la rive est de la rivière Montmorency et bénéficie de l'énergie se trouvant à proximité. Au plus fort de ses activités, dans les années 1950, elle emploie 85 personnes. Elle ferme ses portes en mai 1989.

Quelques années auparavant, c'était la Sainte-Anne Power Company qui s'installait sur la Côte-de-Beaupré. Elle signe, avec le Séminaire de Québec, un contrat d'approvisionnement en bois pour une période de 50 ans. En plus de faire du bois de sciage, la compagnie érige, en 1914, un barrage sur la rivière Sainte-Anne et y construit un moulin écorceur. Aujourd'hui, propriété d'Abitibi-Price (devenu Abitibi-Consolidated en 1997), la compagnie emploie plus de 400 travailleurs. Propriétaire d'une immense étendue boisée, au nord du territoire de la MRC, le Séminaire de Québec exploitait un moulin à scie en bordure de la rivière Montmorency, entreprise fermée durant les années 1980.

Du côté des produits de la terre, rappelons que le Côte-de-Beaupré a permis l'exploitation de deux mines, l'une de mica, à L'Ange-Gardien, dans les années 1920 et l'autre, de kaolin, à Château-Richer, dans les années 1960. Mais c'est le sol de Château-Richer qui a connu et connaît encore la plus grande renommée avec ses carrières de pierre qui ont servi, depuis le Régime français - et servent toujours - à des fins de construction résidentielle et commerciale aussi bien que pour le pavage des routes. Entre 1914 et 1935, huit carrières y employaient environ 150 hommes.

Carrières de pierre
à Château-Richer



Le développement du tourisme

Devenu aujourd'hui une industrie florissante sur la Côte-de-Beaupré, le tourisme de masse fait son apparition avec l'invention du bateau à vapeur au XIX^e siècle. Le premier pèlerinage organisé a lieu en 1844 avec l'arrivée du Charles-Édouard et ses 220 voyageurs. En 1870, on a compté jusqu'à huit bateaux à l'entrée de Sainte-Anne. Pour répondre aux besoins grandissants, on décide de construire un débarcadère et quatre ans plus tard, en 1874, on lui ajoute un quai de plusieurs centaines de pieds de longueur qui sera acheté en 1891 par le gouvernement provincial et qui deviendra la propriété du gouvernement fédéral en 1914 et propriété privée depuis quelques années.

C'est cependant à partir de 1889 que les différentes formes de tourisme (villégiature, religieux et sportif) connaissent un second élan grâce à la construction du chemin de fer reliant Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré. Pour loger les pèlerins, les maisons se convertissent peu à peu en auberge. En 1895, on dénombre une quinzaine d'habitations dédiées à l'hôtellerie et quelques commerces et kiosques de souvenirs. On compte aussi des hôtels de grande classe comme le Saint-Laurent et surtout le prestigieux Régina qui accueille des dignitaires et voyageurs de la haute société.

À l'entrée du territoire de la Côte-de-Beaupré, en haut de la chute Montmorency, se trouvait, au début du siècle, un des hôtels les plus prestigieux du Québec, l'hôtel Bureau. On le disait un proche concurrent du Château Frontenac, c'est tout dire.

Vues panoramiques de Sainte-Anne-de-Beaupré



L'urbanisation du XX^e siècle

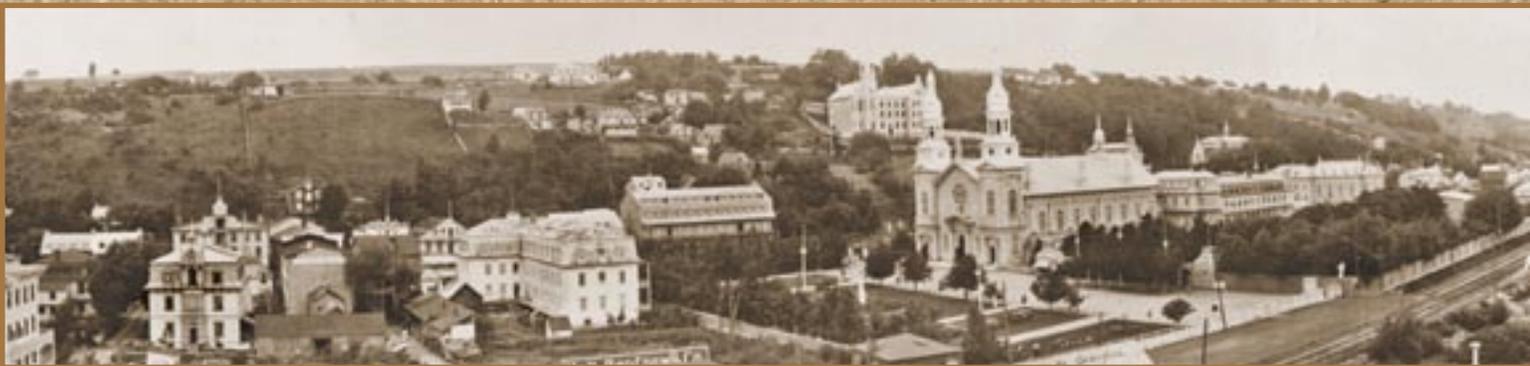
L'arrivée de l'automobile bouleverse les modes de vie des habitants de la Côte. Le nombre de véhicules qui empruntent l'avenue Royale ne cesse d'augmenter. C'est pourquoi, à partir des années 50, on construit le boulevard Sainte-Anne sur les bords du fleuve, ce qui porte un coup fatal au « P'tit train de Sainte-Anne ». Cette nouvelle voie routière entraîne une circulation plus dense et la région se transforme en lieu de passage entre Québec et Charlevoix. En 1929, on dénombre jusqu'à 700 véhicules par jour qui traversent Sainte-Anne-de-Beaupré et le double le dimanche. En revanche, le nombre de visiteurs empruntant l'avenue Royale diminue de façon significative. L'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sur le boulevard - et surtout des concessionnaires automobiles - cause le déclin du commerce sur l'avenue Royale.

Autres conséquences de la construction de ce boulevard, on réduit considérablement l'accès au fleuve en plus de modifier les relations qu'entretenaient les habitants entre eux le long de l'avenue Royale. Un nouveau style d'occupation du territoire se dessine sur la Côte-de-Beaupré qui verra de plus en plus la mixité de nouveaux banlieusards avec des résidents qui conservent les caractéristiques du mode de vie rural et traditionnel.

Au cours des trente dernières années, l'industrie touristique et récréoforestière a pris de plus en plus de place dans l'économie de la région. Les meilleurs exemples en sont sûrement le Parc du Mont-Sainte-Anne, la Réserve nationale de faune du cap Tourmente et la Basilique Sainte-Anne qui, à elle seule, attire plus de 1,5 million de fidèles annuellement. En outre, le parc de la Chute-Montmorency, le parc des Sept-Chutes et le Canyon Sainte-Anne deviennent des destinations de plus en plus prisées. Les sentiers pédestres du Sault-au-Cochon, à Saint-Tite des Caps, avec leur vue imprenable sur le fleuve Saint-Laurent et les vestiges préhistoriques et historiques valent, à eux seuls, un détour.



L'arrivée de l'automobile



La conservation de la mémoire

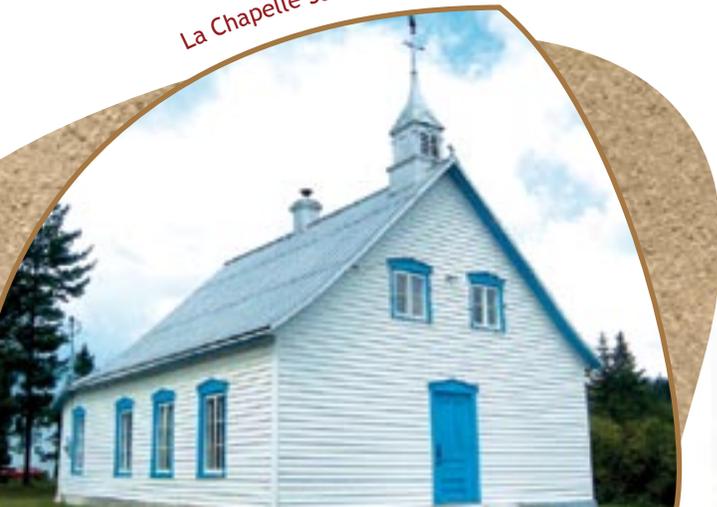
Les faits et gestes du passé sont consignés dans des fonds d'archives d'une grande richesse. Gardiens fidèles du patrimoine et de l'histoire, les archives des Pères Rédemptoristes comme celles des paroisses, des municipalités, et des communautés religieuses qui se sont succédées sur le territoire témoignent de la grande et de la petite histoire de la Côte-de-Beaupré. Ces fonds d'archives se prolongent hors du territoire et principalement au Séminaire de Québec, aux Archives nationales du Québec et aux Archives nationales du Canada, sans compter les richesses iconographiques conservées dans les fonds Livernois, Gariépy, Morissette, etc.

Une tradition de l'art religieux

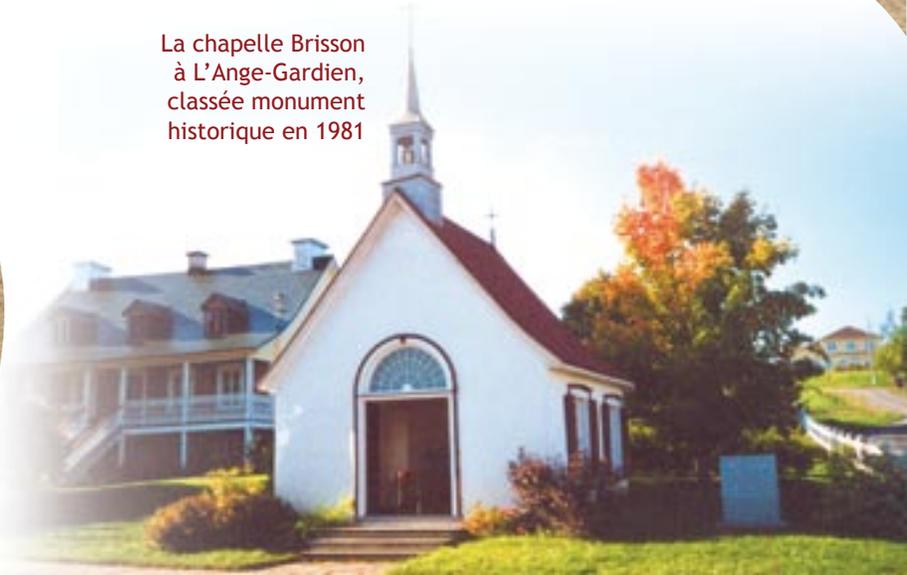
On ne peut clore le chapitre de la riche histoire de la Côte-de-Beaupré sans souligner un de ses caractères distinctifs connu à travers le monde : l'art religieux. De grands sculpteurs y ont vécu et sont devenus célèbres. Qu'il suffise de nommer les Louis Jobin, Alphonse Paré et Albert Gilles. D'autres ont laissé leur marque dans de grandes œuvres sacrées présentes dans les églises et sites religieux de la Côte-de-Beaupré : les Leblond de Latour, Berlinguet, Baillargé, Brunet et Ranvozé. Aussi ne faut-il pas s'étonner de découvrir aujourd'hui, à Sainte-Anne-de-Beaupré, un économusée de la sculpture sur bois érigé à partir de l'œuvre de l'un de ses grands sculpteurs, Alphonse Paré.

On doit enfin signaler le nom d'un grand artiste vocal relié au domaine religieux, natif de Château-Richer, Richard Verreau, dont le célèbre Minuit Chrétien est devenu une référence incontournable en langue française et qui s'est distingué sur les plus grandes scènes lyriques du monde.

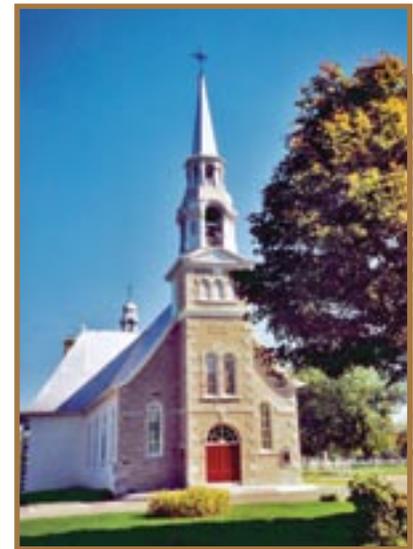
La Chapelle Saint-Achillée



La chapelle Brisson à L'Ange-Gardien, classée monument historique en 1981



L'église de Saint-Joachim, classée monument historique en 1959



Réalisations et actions contemporaines

La Côte-de-Beaupré, outre son histoire exceptionnelle, offre un bilan remarquable en matière culturelle. Le souci de la conservation et de la mise en valeur des richesses patrimoniales et culturelles est partagé par l'ensemble des acteurs locaux et par la population en général. En plus des services de bibliothèques municipales, on y compte des sites historiques, des musées, des centres d'interprétation, des écomusées, des associations de promotion et de sauvegarde du patrimoine, des circuits patrimoniaux, etc.

Seulement durant la dernière décennie, deux organismes se sont formés et se sont donnés pour mission de sauvegarder et promouvoir le patrimoine et l'histoire de la Côte-de-Beaupré. Il s'agit de la Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré (1996) et du Centre de généalogie, des archives et des biens culturels de Château-Richer (1993). Ces deux organismes s'ajoutent aux deux centres d'interprétation qui existent déjà : le Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré et le Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme. La Maison Vézina, sise à Boischatel, ajoute l'interprétation militaire de l'histoire de la Côte-de-Beaupré. La MRC, via le CLD, a adhéré au réseau provincial Villes et villages d'art et de patrimoine en 1998 et s'est adjoint les services d'une agente de développement culturel et patrimonial dont la tâche est de favoriser le développement et la promotion de la culture et du patrimoine de la Côte-de-Beaupré.

Le Centre de généalogie, des archives et des biens culturels de Château-Richer



Le Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré



La Maison Vézina



Durant cette même période, les intervenants de la Côte-de-Beaupré ont organisé et mis en place plusieurs manifestations artistiques et culturelles à saveur patrimoniale, lesquelles se répètent annuellement. Citons, entre autres, le Festival de l'Oie des Neiges, créé pour mettre en valeur le patrimoine naturel et écologique de la Réserve nationale de faune du Cap Tourmente et membre de la Réserve mondiale de la biosphère ; le Festival Arts et Reflets de Château-Richer ; le Symposium de sculptures de la Galerie d'art Mont-Sainte-Anne et Le Sentier des Arts. Deux nouveaux événements artistiques ont été créés en 2004, il s'agit de la Route de la Nouvelle-France en peinture, à Boischatel, et du Festival Ombres et Lumières, à Saint-Tite des Caps. Par ailleurs, la Traversée du pont de glace, à L'Ange-Gardien, fait revivre une page d'histoire en redonnant au fleuve Saint-Laurent sa première vocation : celle d'assurer la communication entre la Côte-de-Beaupré, l'Île d'Orléans et Québec.

L'intérêt historique et national pour la Côte-de-Beaupré intéresse les chercheurs et les écrivains. Parmi les ouvrages généraux, l'archiviste Raymond Gariépy, un auteur de la Côte-de-Beaupré, a contribué à faire découvrir son coin de pays en publiant plusieurs livres sur les terres des plus vieilles municipalités riveraines du territoire. En 1982, la MRC a piloté l'élaboration d'une brochure consacrée à la mise en valeur de l'avenue Royale. D'autres ouvrages majeurs présentent la Côte-de-Beaupré. Aux Éditions GID : La Côte-de-Beaupré et l'Île d'Orléans de Serge Lambert et Eugen Kedl ; La Côte-de-Beaupré - la fraîcheur des souvenirs de Serge Lambert; La Côte-de-Beaupré - Une histoire d'appartenance de Isabelle Roy. Aux Éditions de l'Homme : Les circuits pittoresques du Québec de Yves Laframboise. Et enfin, un ouvrage qui permet de mettre en valeur le patrimoine de la Côte-de-Beaupré par la tradition orale : Sur la Route de la Nouvelle-France de Moïra Dompierre et Denis McKay.

À ce sujet, le CLD Côte-de-Beaupré, en collaboration avec la MRC et les divers intervenants du milieu, travaille sur un projet de longue haleine : la mise en valeur de l'avenue Royale qui est l'une des plus anciennes routes rurales d'Amérique. Il s'agit de reconnaître cet héritage de la Nouvelle-France comme un joyau du patrimoine québécois, par la conservation et la restauration de ses éléments patrimoniaux et architecturaux, par l'embellissement de ses paysages, par l'amélioration de ses structures d'interprétation et d'accueil, par le développement et la promotion de produits et circuits à caractère patrimonial, culturel et agrotouristique.



Maison et caveau à légumes à Sainte-Anne-de-Beaupré



Arts et Reflets (Symposium de peinture)

Publications portant sur la Côte-de-Beaupré



Une des premières étapes du projet a été de signaler l'avenue Royale *Route touristique de la Nouvelle-France* dont l'inauguration officielle a eu lieu en mai 2002. Depuis, le rallye annuel de la Route de la Nouvelle-France anime le milieu et fait découvrir les richesses patrimoniales de l'avenue Royale. En outre, un circuit du patrimoine religieux, lancé en juillet 2004, fait connaître à la population et aux visiteurs toutes les richesses de son histoire, les plus connues comme les plus obscures. La brochure « La Côte-de-beaupré : un parcours patrimonial exceptionnel » fait découvrir le riche patrimoine historique et bâti du territoire. Enfin, les multitudes éditions du « Guide des sorties éducatives » présentent les offres d'apprentissage chez les attraits touristiques et culturels de la Côte-de-Beaupré.

Autres interventions à signaler, initiés par la MRC et le CLD : l'inventaire du patrimoine bâti recensant plus de 1000 bâtiments d'intérêt, l'implantation d'un service d'aide à la restauration patrimoniale (SARP) et la participation au concours *Les Prix du patrimoine des Régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches* visant à remettre des reconnaissances à des personnes ou organismes pour leur initiative protégeant le patrimoine.

Par ailleurs, en vertu de la Loi relative à la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique, adoptée en 1922, devenue en 1972 la Loi sur les biens culturels, le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) se dote d'outils légaux pour protéger son patrimoine et sa culture et, ainsi, conserver l'héritage québécois. C'est à partir de la fin des années 1950 que le MCC procède aux premiers classements, citations et reconnaissances de biens et sites culturels et patrimoniaux sur le territoire de la Côte-de-Beaupré - mobilier et immobilier .

Rapports d'inventaire du patrimoine bâti
de la MRC de La Côte-de-Beaupré



Le Manoir de
Charleville
à Boischatel et sa
croix de chemin



L'adoption d'un nouveau chapitre de la Loi sur les biens culturels visant la Protection des biens culturels par les municipalités, le 20 juin 1985, répond aux attentes des municipalités du Québec qui réclamaient depuis longtemps des pouvoirs supplémentaires aux mêmes fins de protection et conservation. Les municipalités sont, depuis, habilitées à protéger leur patrimoine immobilier par deux mesures distinctes : la citation d'un monument historique et la constitution d'un site du patrimoine, avec une procédure similaire à celle du classement. Sur la Côte-de-Beaupré, quelques municipalités se sont prémunies de ce moyen législatif pour protéger tantôt un bâtiment, tantôt un site significatif de leur trame historique.

Depuis la création de la MRC, en 1981, la préoccupation de l'aménagement du territoire et la protection du patrimoine font partie intégrante des réflexions de nos élus dans l'élaboration du schéma d'aménagement qui vise à assurer, entre autres, un développement harmonieux pour l'ensemble du territoire de la Côte-de-Beaupré. Cette préoccupation se reflète à l'échelle des municipalités qui se dotent d'outils visant la même finalité : création d'un comité consultatif en urbanisme, adoption de plans d'implantation et d'intégration architecturale et de plan d'aménagement d'ensemble et adoption de règlements d'urbanisme spécifiques.

Site du patrimoine constitué
à Château-Richer, en 1997

Ces quelques manifestations et actions démontrent toute l'importance que les élus et les citoyens et citoyennes de la Côte-de-Beaupré accordent à leur culture et à leur patrimoine.



Des interventions à privilégier, des orientations à prendre

L'analyse de la situation de la Côte-de-Beaupré au plan culturel permet de consolider ses forces afin de promouvoir ce secteur comme un atout économique et identitaire de premier plan pour le territoire et ses occupants. C'est ainsi que le rayonnement des entreprises culturelles exerce une influence et un impact sur la fierté et le sentiment d'appartenance à un milieu. Selon une étude de Statistique Canada la croissance de l'emploi est plus forte dans le secteur culturel que dans les autres secteurs de l'économie. Le secteur « culture et patrimoine » constitue déjà l'un des principaux moteurs de développement et de promotion de la Côte-de-Beaupré. La Politique culturelle cherche à en renforcer l'importance.

La Côte-de-Beaupré fonde son identité à partir de son histoire et de son patrimoine; ses paysages, ses sites naturels et l'agriculture font partie intégrante de l'identité de la Côte-de-Beaupré. La Côte-de-Beaupré façonne sa personnalité contemporaine en supportant les arts, les lettres et les activités culturelles sur son territoire; elle met en valeur et diffuse les réalisations culturelles de son milieu en partenariat avec l'industrie touristique. La Politique culturelle de la MRC de La Côte-de-Beaupré repose sur cinq axes d'intervention qui guideront les orientations à prendre.

Le cap Tourmente
vu du Petit Cap



Axes d'intervention

Premier axe d'intervention

Identité et appartenance

- Renforcer l'identité du territoire et le sentiment d'appartenance auprès de tous les résidents et résidentes.

Deuxième axe d'intervention

Accès à la culture

- Permettre aux résidents et résidentes un plus grand accès à la culture et à toutes ses composantes (Arts visuels, Arts de la scène, Métiers d'art et d'artisanat, Lettres et Bibliothèques, Loisirs et événements culturels, Communication et multimédias, Histoire et Patrimoine, Cadre de vie et Aménagement).

Troisième axe d'intervention

Promotion des arts et de la culture

- Promouvoir les arts et la culture auprès des résidents et résidentes et des visiteurs et visiteuses de la Côte-de-Beaupré.

Quatrième axe d'intervention

Protection et mise en valeur du patrimoine

- Identifier, protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine de la Côte-de-Beaupré.

Cinquième axe d'intervention

Structures et équipements culturels

- Consolider et améliorer les structures et équipements culturels de la Côte-de-Beaupré.



Une ferme sur la Côte-Sainte-Anne

Les orientations

La MRC de La Côte-de-Beaupré est un milieu aux multiples richesses. Elle se préoccupe du développement de son territoire et est consciente que la culture est un atout précieux qui doit être connu et diffusé auprès de sa population et de ses visiteurs. Son histoire et ses réalisations contemporaines témoignent éloquemment des richesses du passé et du présent. Les nombreux artistes, artisans et travailleurs culturels et leurs réalisations ont contribué et contribuent toujours à la renommée de la Côte-de-Beaupré.

La Politique culturelle se dote de quatorze orientations touchant l'ensemble des secteurs de l'activité culturelle de la Côte-de-Beaupré.

Première orientation Outils de protection et d'aménagement

- Inciter la MRC et ses municipalités à utiliser les outils, les ressources, les pouvoirs et les moyens législatifs dont elles disposent - et notamment la citation et la constitution en site du patrimoine - pour assurer le développement du secteur culturel et pour protéger et conserver les patrimoines du territoire. Outre l'archéologie préhistorique et historique, citons le patrimoine architectural, religieux, agricole, industriel, naturel, amérindien, maritime et immatériel ou de tradition orale.
- Mieux faire connaître et utiliser les outils, les ressources, les pouvoirs, et les moyens législatifs des municipalités auprès des élus, du personnel municipal et auprès des citoyens et démontrer les répercussions positives de leur utilisation.
- Favoriser l'intégration des préoccupations en aménagement du territoire et protection du patrimoine dans l'élaboration des outils de planification et de développement, tant à l'échelle de la MRC qu'à l'échelle des municipalités;
- Appuyer et faire connaître les initiatives des municipalités qui contribuent à la conservation et à la diffusion de leur patrimoine et de leur culture spécifique par l'utilisation, entre autres, des moyens et pouvoirs législatifs.



Chapelle Gravel,
croix de chemin
et caveau à Château-Richer



Terre agricole
à L'Ange-Gardien

Deuxième orientation Plan d'action

- Doter la MRC de La Côte-de-Beaupré d'un plan d'action découlant de la politique culturelle et assurer sa mise en œuvre par les municipalités locales pour l'épanouissement de leurs résidents et résidentes et pour l'ensemble du territoire.

Troisième orientation Diffusion et sensibilisation

- Poursuivre les actions de diffusion et de sensibilisation auprès de la population de l'ensemble des composantes de la culture.

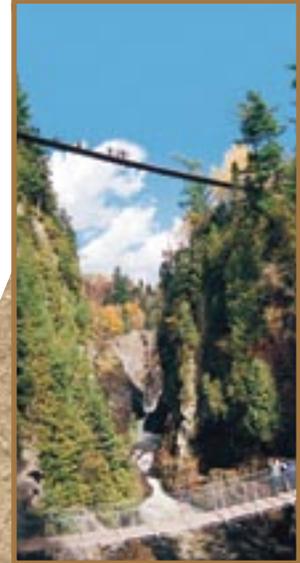
Quatrième orientation Histoire et patrimoine

- Poursuivre la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine de la Côte-de-Beaupré.

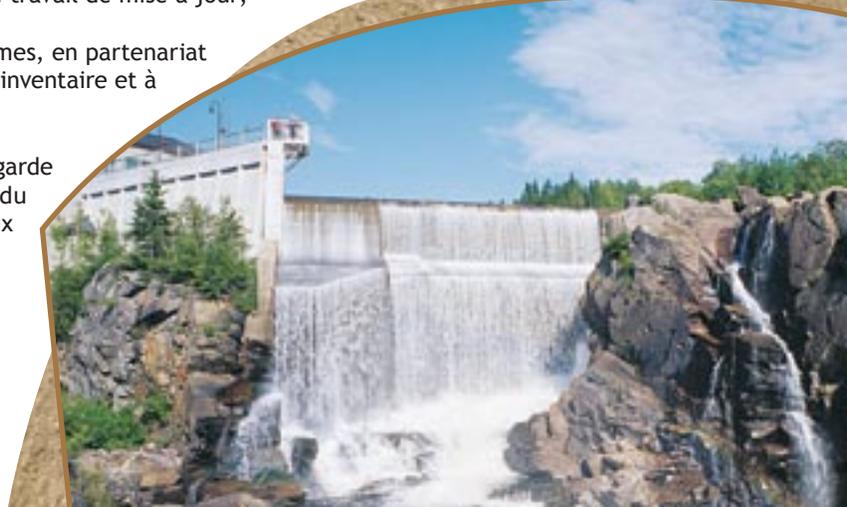
Le territoire regorge de témoignages du passé. Les patrimoines architectural, religieux, agricole, industriel, naturel, amérindien, maritime et immatériel ou de tradition orale constituent un atout propre à la Côte-de-Beaupré. Aussi, les intervenants locaux et les pouvoirs publics doivent-ils en assurer la mise en valeur régionalement et par le monde afin d'en faire un atout de fierté collective et de destination touristique. La MRC et ses partenaires entendent :

- Sensibiliser le milieu municipal et la population à l'importance du patrimoine;
- Favoriser la diffusion de la connaissance historique, sous toutes ses formes, en partenariat avec les différents intervenants du territoire, et poursuivre le travail de mise à jour;
- Soutenir la mise en valeur du patrimoine, sous toutes ses formes, en partenariat avec les différents intervenants du territoire, et travailler à l'inventaire et à la mise à jour de ces différents patrimoines;
- Soutenir les efforts et les initiatives du milieu pour la sauvegarde du savoir-faire, savoir-dire, savoir-être des résidents du territoire, et de les rendre accessibles à la population et aux visiteurs de la Côte-de-Beaupré.

Le site d'interprétation
et de plein air - Les Sept Chutes



Le patrimoine naturel
de la rivière et du
Canyon Sainte-Anne



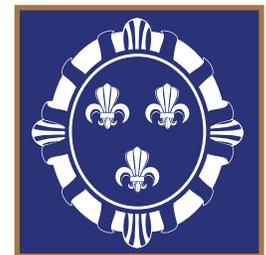
Cinquième orientation

Route de la Nouvelle-France

- Poursuivre le développement et la mise en valeur de la Route de la Nouvelle-France.

La Route de la Nouvelle-France est l'une des plus anciennes routes rurales en Amérique du Nord, voire la première. Elle aligne plus de 1000 bâtiments ancestraux dont les maisons d'artisans, manoirs, moulins, édifices religieux, sites archéologiques, etc. Elle suit sensiblement le même tracé que lors de sa création par Mgr de Laval, en 1683. Cette route constitue une représentation unique de l'évolution de l'habitat en milieu rural avec la présence de maisons d'inspiration française et québécoise d'époques différentes sur une même artère et ses bâtiments de ferme, ses caveaux à légumes, ses chapelles et ses croix de chemin, etc. Elle témoigne de l'évolution du mode de vie de la Côte-de-Beaupré depuis près de 400 ans. La MRC et ses partenaires entendent :

- Sensibiliser le milieu municipal et la population à l'importance de cette Route, tant pour l'amélioration du cadre de vie, l'animation du milieu et pour le développement du tourisme culturel et du développement économique;
- Porter une attention particulière au développement et à la mise en valeur de la Route de la Nouvelle France dans l'élaboration du schéma métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec;
- Favoriser la diffusion de la connaissance historique reliée à cette Route, sous toutes ses formes, en partenariat avec les différents intervenants du territoire, et travailler à mettre à jour cette connaissance;
- Soutenir les actions de développement et de promotion de la Route, préconisées par le Regroupement de la Route de la Nouvelle-France (composé d'élus municipaux, résidents, attrait, hébergements, restaurateurs) et les différents partenaires du milieu touristique et culturel (OTQ, MCC, etc.).



Le logo de la Route de la Nouvelle-France



Sixième orientation

Produits et équipements culturels

- Favoriser la consommation du produit culturel par la population locale et touristique en soutenant les équipements et les infrastructures culturels et d'accueil.

La Côte-de-Beaupré compte, sur son territoire, plusieurs infrastructures et équipements culturels : centres d'interprétation, centre de généalogie, centre d'initiation au patrimoine, maisons culturelles, centres d'exposition et galeries d'art, musées et écomusées, ateliers d'artistes, salles de spectacles et communautaires, camp d'artistes, lieux de formation, bibliothèques municipales, etc. Par ailleurs, elle possède une route patrimoniale, des sites historiques, des sites naturels, des paysages et percées visuelles, des sentiers et des boisés, du bâti patrimonial, etc. Tous ces acquis, combinés au dynamisme du milieu culturel, renforcent le secteur et favorisent son développement. La MRC et ses partenaires entendent :

- Consolider les différentes infrastructures déjà en place sur le territoire;
- Soutenir le développement de projets d'infrastructure et d'équipements nouveaux et complémentaires sur l'ensemble du territoire;
- Encourager le maintien des bibliothèques et, idéalement, l'implantation des services de bibliothèques pour chacune des municipalités.



Le Musée de l'Abeille -
Économusée du miel

Septième orientation

Partenariats multisecteurs

- Favoriser le partenariat entre les acteurs et les intervenants du milieu pour soutenir plus efficacement le développement des entreprises et des projets culturels à travers tout le territoire.

La Réserve nationale de faune du cap Tourmente -
La Petite Ferme



Huitième orientation Maillage et partage des ressources

- Soutenir et promouvoir le maillage entre les divers intervenants régionaux.

Une bonne façon d'améliorer l'efficacité d'un organisme est de l'inviter à travailler en réseau avec un ou d'autres organismes afin d'offrir un produit plus intéressant à la clientèle visée. C'est une pratique qui se développe rapidement et qui connaît un grand succès. La Côte-de-Beaupré offre une grande diversité de compétences et des attraits nombreux et variés qui favorisent le maillage sur une grande échelle comme en témoignent déjà les forfaits offerts par l'industrie touristique locale. La MRC et ses partenaires entendent :

- Favoriser une meilleure utilisation des ressources humaines et financières entre les organismes par la mise en commun de certains services.
- Favoriser le développement de partenariats entre les écoles du territoire et les équipements culturels afin de les faire connaître à la population locale (culture-éducation).
- Maintenir ou développer des partenariats entre les équipements culturels et les services de loisirs et les bibliothèques (culture-loisirs municipaux)
- Maintenir ou développer des partenariats avec des organisations touristiques et culturelles comme l'Office du tourisme de Québec, les Fêtes de la Nouvelle-France, le Conseil de la Culture, la Commission de la Capitale Nationale, etc.



*La Route de la Nouvelle-France
aux Fêtes de la Nouvelle-France*

Patrimoine à domicile

La marche d'une Basilique à l'Autre



Neuvième orientation Financement de l'offre

- Inciter la MRC et les municipalités à mettre en place les moyens de financement pour assurer un budget qui soutiendra l'offre et le développement culturels dans l'ensemble du territoire.

Dixième orientation Financement des organismes

- Concevoir et planifier des stratégies de financement des organismes culturels.

La Côte-de-Beaupré compte plusieurs organismes culturels dont le financement relève en partie des pouvoirs publics. La majorité d'entre eux sont des organismes privés à but non lucratif composés de bénévoles qui accordent généreusement leur temps à la promotion et au développement d'activités culturelles. Ces organismes ont besoin de la reconnaissance de la population et du support public pour remplir leur mission. La MRC et ses partenaires entendent :

- Favoriser le soutien financier du secteur culturel par, notamment, la négociation d'une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec et autres partenaires;
- Encourager le ministère de la Culture et des Communications à soutenir le fonctionnement des organismes culturels reconnus institutions muséales ou ayant une signification majeure dans le secteur d'activité;
- Créer un fonds culturel réunissant plusieurs partenaires;
- Encourager les efforts de mise en commun des ressources humaines et financières des acteurs et intervenants culturels.



Céramiste d'art à l'oeuvre



Onzième orientation

L'offre culturelle : clientèles locale et régionale

- Développer et mieux faire connaître les artistes et artisans, leurs réalisations et les activités culturelles à la population locale.

Les artistes et artisans, leurs réalisations et les activités culturelles contribuent à la promotion et au développement de la culture sur la Côte-de-Beaupré. Ils participent à l'accroissement des connaissances, sensibilisation au patrimoine, formation et diffusion culturelle diversifiées, consommation des produits culturels accrue, animation du milieu, insertion des jeunes à des initiatives culturelles, etc. La MRC et ses partenaires entendent :

- Soutenir les initiatives des artistes et des artisans;
- Faire connaître et promouvoir les arts traditionnels et contemporains ainsi que les métiers d'art, les artistes et les artisans auprès de la population;
- Participer à la mise en valeur et à la diffusion de la production des professionnels et des amateurs;
- Soutenir les médias locaux comme outil de diffusion pour informer, faire connaître et promouvoir le secteur artistique et culturel;
- Faire connaître les services municipaux de loisir culturel.

Douzième orientation

L'offre culturelle : clientèle touristique

- Développer et mieux faire connaître les artistes et artisans, leurs réalisations et les activités culturelles à la clientèle touristique.

L'industrie touristique et récréotouristique a pris de plus en plus de place dans l'économie de la région. Le tourisme religieux à la Basilique Sainte-Anne, à lui seul, attire plus de 1,5 million de fidèles annuellement. En outre, les nombreux événements annuels du Parc du Mont-Sainte-Anne et de la Réserve nationale de faune du cap Tourmente séduisent beaucoup de visiteurs. Enfin, au cours des quelque trente dernières années, les attraits culturels ont pris une place de plus en plus grande, au fur et à mesure que l'on découvrait et mettait en valeur les richesses naturelles, patrimoniales et historiques de la Côte-de-Beaupré. La MRC et ses partenaires entendent :

- Faire de la Côte-de-Beaupré une destination incontournable pour tout adepte de tourisme culturel et de généalogie ;
- Accroître la notoriété de la région comme le berceau de la colonisation française en Amérique;
- Développer des projets, produits, équipements, circuits et forfaits thématiques;
- Favoriser la synergie entre les milieux municipal, touristique et culturel en vue du développement et de la promotion touristique de la région.



Flûtiste à l'Atelier Paré-Économusée de la sculpture sur bois

Festival Ombre et Lumière de Saint-Tite-des-Caps



Treizième orientation

Animation et sensibilisation à la culture et au patrimoine

- Accroître les actions d'animation culturelle et de sensibilisation au patrimoine.

C'est par la sensibilisation de la population aux richesses de son patrimoine, de son histoire, des faits et gestes de personnalités qui ont vécu ou vivent sur son territoire, que se développe les sentiments de fierté et d'appartenance à son milieu. Et c'est par l'animation culturelle autour d'événements, d'expositions, de sites et de paysages que le lien s'établit entre la population et les richesses qui l'entourent. La MRC et ses partenaires entendent :

- Favoriser les actions permettant de sensibiliser la population et les touristes aux riches patrimoines de la MRC;
- Favoriser la tenue d'activités culturelles sur le territoire et dans chacune des municipalités de la MRC;
- Favoriser le maintien des grands événements et festivals à caractère culturel, tout en encourageant les nouvelles initiatives;
- Profiter des dates anniversaires importantes pour accentuer la commémoration collective par l'organisation d'activités culturelles afin de développer des projets structurants.

Le fleuve Saint-Laurent à Boischatel

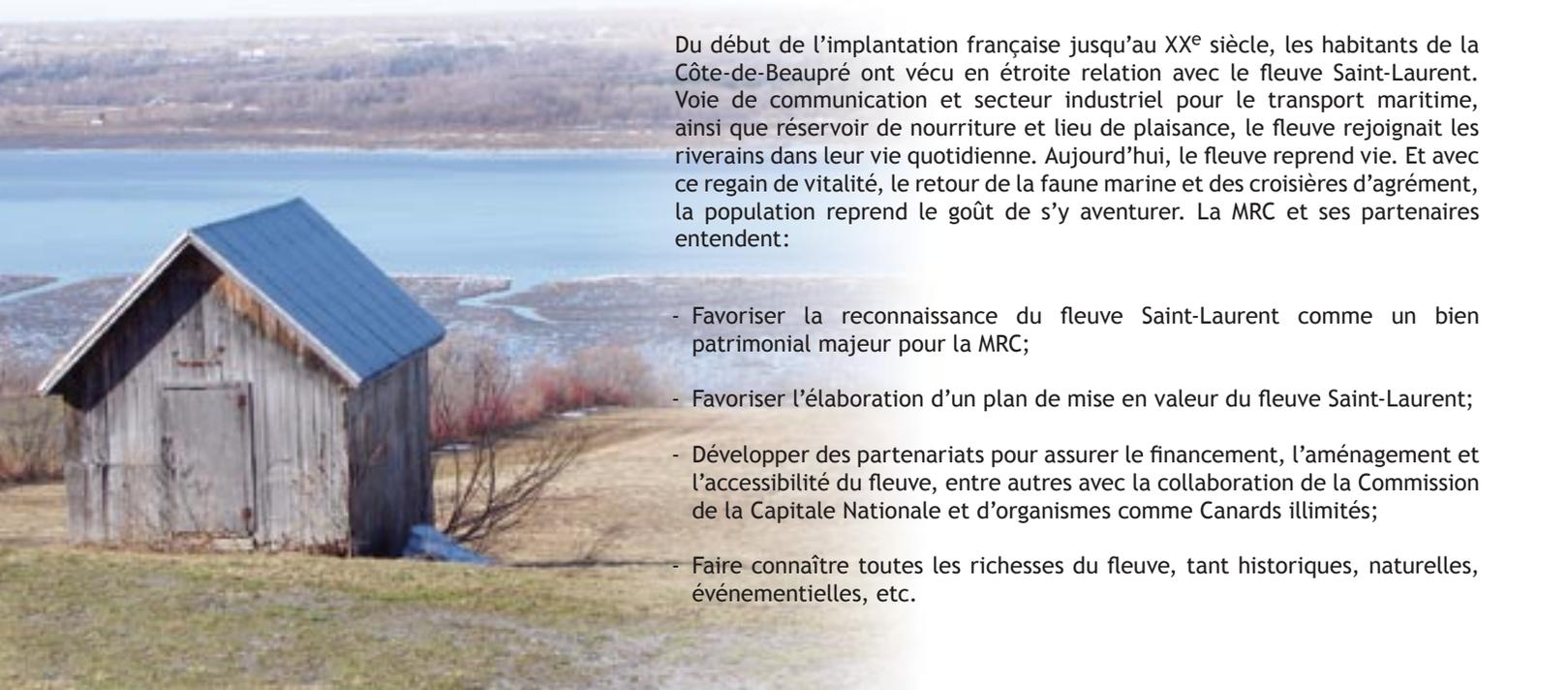
Quatorzième orientation

Mise en valeur du fleuve

- Favoriser l'accès et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent.

Du début de l'implantation française jusqu'au XX^e siècle, les habitants de la Côte-de-Beaupré ont vécu en étroite relation avec le fleuve Saint-Laurent. Voie de communication et secteur industriel pour le transport maritime, ainsi que réservoir de nourriture et lieu de plaisance, le fleuve rejoignait les riverains dans leur vie quotidienne. Aujourd'hui, le fleuve reprend vie. Et avec ce regain de vitalité, le retour de la faune marine et des croisières d'agrément, la population reprend le goût de s'y aventurer. La MRC et ses partenaires entendent:

- Favoriser la reconnaissance du fleuve Saint-Laurent comme un bien patrimonial majeur pour la MRC;
- Favoriser l'élaboration d'un plan de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent;
- Développer des partenariats pour assurer le financement, l'aménagement et l'accessibilité du fleuve, entre autres avec la collaboration de la Commission de la Capitale Nationale et d'organismes comme Canards illimités;
- Faire connaître toutes les richesses du fleuve, tant historiques, naturelles, événementielles, etc.



Rôles des partenaires

Outre le ministère de la Culture et des Communications qui constitue le partenaire majeur de la Politique culturelle de la Côte-de-Beaupré, la mise en œuvre de la Politique revient aux partenaires de la région. Au premier chef, on retrouve les municipalités et villes de la MRC de La Côte-de-Beaupré, gardiennes de la vision régionale et responsables des orientations et de la mise en œuvre du plan d'action. Leur rôle consiste à définir les objectifs, les orientations et les grands axes de développement de la vie culturelle du territoire.

Le soutien au développement culturel est bien amorcé avec l'embauche d'une agente culturelle dans le cadre du programme Villes et villages d'art et du patrimoine. En 2005, la MRC de La Côte-de-Beaupré, forte de l'expertise du SARP Lac-St-Jean (implanté par la société d'histoire de l'endroit) est la première MRC au Québec à offrir à l'ensemble de ses contribuables un Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP - Côte-de-Beaupré).

Et enfin, les municipalités et villes et la MRC ont un rôle essentiel à jouer dans l'embellissement des lieux publics et des voies de communications, la promotion des paysages, l'harmonisation de l'affichage et des plans d'urbanisme, etc. Elles participent activement à la réalisation du plan d'action régional dans le respect de leurs particularités et de leurs identités. Elles contribuent à la mise en œuvre de la Politique culturelle en adoptant des règlements et en se dotant des outils appropriés.



Maison ancestrale à
Saint-Ferréol-les-Neiges

Par ailleurs, l'exécution de la Politique culturelle repose largement sur le Centre local de développement, mandataire de la MRC et maître d'œuvre principal de l'implantation de la Politique et de la réalisation du plan d'action. La culture y est considérée comme un secteur qui contribue au développement des autres secteurs économiques et vice versa. Par son mandat de mobilisation des acteurs autour du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi, il crée une dynamique favorable au développement.

Le CLD regroupe, avec sa table culturelle, la plupart des organisations publiques, communautaires et privées qui vivent en tout ou en partie de la culture sur le territoire. Toutes ces organisations sont autant d'acteurs essentiels à l'épanouissement de la culture sur la Côte-de-Beaupré.

Le fleuve Saint-Laurent
face au cap Tourmente



Conclusion

Par l'adoption de cette Politique culturelle, la MRC de La Côte-de-Beaupré indique clairement son intention de faire de la culture un secteur important du développement global de son territoire. Le prestigieux héritage de son passé a laissé des traces tangibles dans ses paysages, ses bâtiments, ses voies de communications, son patrimoine intangible, etc. Tout est mis en œuvre pour valoriser cet héritage.

La Politique et le plan d'action qui en découle soulignent aussi toute l'importance que la MRC accorde à sa culture contemporaine, à ses activités de création et à leur diffusion. Les créations d'aujourd'hui enrichissent le patrimoine d'hier et constituent le patrimoine de demain.

C'est par sa vitalité culturelle qu'un territoire rayonne hors de ses frontières, augmente son pouvoir d'attraction, forge son identité et stimule la fierté d'appartenir à une collectivité.

C'est aussi par sa vitalité culturelle qu'une collectivité enrichit son tissu social et développe la solidarité entre les individus qui y vivent.

Les élus municipaux, les artistes et artisans, les agents et acteurs culturels souhaitent que tous les citoyens et citoyennes de la Côte-de-Beaupré puissent se reconnaître dans cette Politique et se l'approprient pour faire de notre territoire un foyer culturel à grand rayonnement.

Maison ancestrale à
Saint-Tite-des-Caps



